

UN NOUVEAU NUMÉRO

POUR FAIRE ENLEVER VOS ENCOMBRANTS ET VOS DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES !

- 1 Prenez rendez-vous au
Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 10h à 19h
Appel non surtaxé



- 2 Précisez à l'opérateur la nature de ces objets.

CHANGEMENT DU NUMÉRO :

01.83.63.50.03

- 3 Une date vous sera proposée (sous 15 jours).
- 4 Déposez tous les objets sur le trottoir la veille du passage.

source : freepik.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

A partir du 4 avril 2022, même en voie étroite, la collecte de vos encombrants et DEEE se fera en porte à porte, devant chez vous !

www.siom.fr

MÉMO TRI ON GAGNE *tous* À MIEUX TRIER !



TOUS LES PAPIERS, TOUS LES EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL, MÊME PETITS

TOUS LES FLACONS, BOUTEILLES & EMBALLAGES EN PLASTIQUE

INUTILE DE LES LAVER,
BIEN LES VIDÉR
TOUJOURS EN VRAC !



RETRouvez les CONSIGNES DE TRI SUR
SIOM.FR

SIOM
Vallée de Chevreuse



À IGNY

NOUVEAUX SERVICES, NOUVEAUX JOURS & NOUVELLES FRÉQUENCES DE COLLECTE

À PARTIR DU 4 AVRIL 2022



+ d'infos ?

N° Vert **0 800 746 540**

Appel gratuit du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h00 à 17h30

SIOM
Vallée de Chevreuse



La collecte de vos déchets évolue !

Nouveaux services, nouveaux jours & nouvelles fréquences !

à partir du
4 Avril
2022



ORDURES
MÉNAGÈRES



EMBALLAGES
PAPIERS

Pour toute
la commune

Samedi
matin

Vendredi
après-midi

Exceptions*

Mercredi
& Samedi
matin

Vendredi
après-midi

*Exceptions :
Tous les collectifs d'habitations et toutes les résidences.
Etablissements publics et privés (écoles, collège, lycée, complexes sportifs et culturels...) commerces, restaurants, entreprises, Avenue de la division Leclerc Rue Gabriel Péri, Rue du Moulin



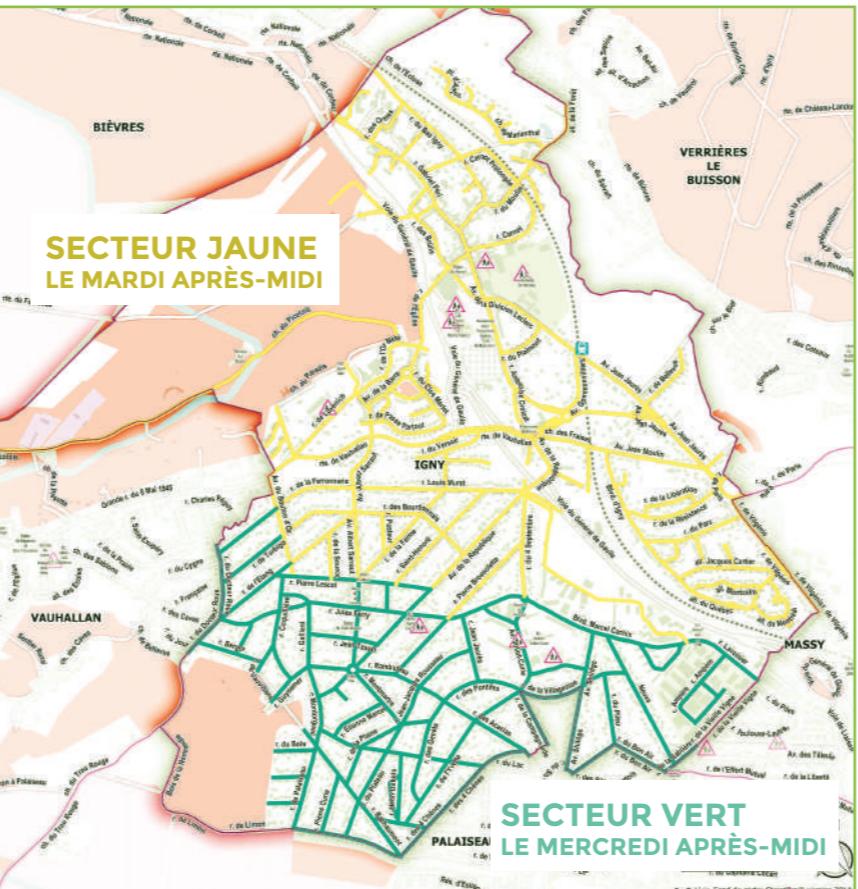
VERRE

Déposez votre verre (pots, bocaux, bouteilles & flacons) dans les bornes d'apports volontaires de votre commune. Vous pouvez localiser les emplacements de tous ces conteneurs à verre sur le site du Siom (www.siom.fr).

Retrouvez vos jours de collecte
sur www.siom.fr ou scannez ce QR code



DÉCHETS VÉGÉTAUX *



*sauf en période hivernale, de décembre à février, où la collecte des végétaux s'effectue tous les 15 jours



Plus adapté

Avec de nouvelles fréquences pour la collecte des ordures ménagères. Son volume a diminué de + de 10% en 10 ans grâce aux actions de prévention et à l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.



Plus écologique

Avec une optimisation des tournées de collecte permettant de limiter les émissions de CO₂ et ainsi les impacts environnementaux



Moins de nuisances

Avec la réduction des fréquences de collecte limitant la circulation des bennes.



Plus pratique

Avec la collecte de vos encombrants et de vos Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) en porte à porte même en voie étroite... Fini le dépôt en entrée de rue !



NOUVEAU Lancement de la collecte des biodéchets sur la base du volontariat

Le Siom prend de l'avance sur la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (dite loi AGEC) et collecte les biodéchets (déchets alimentaires) des foyers volontaires. L'objectif est de réduire encore plus la quantité de vos ordures ménagères et permettre à vos biodéchets d'être valorisés en matière ou en énergie.

+ d'infos sur www.siom.fr/collecte-des-biodechets